



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 4 juillet 2024

Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Qui ont pris part à la délibération : **15**

**Date de la convocation :** L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois de juillet à dix-huit heures trente  
28.06.2024  
**Date d'affichage** minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. **Vincent CASTAGNÈDE, Maire.**  
28.06.2024

**Présents :** Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Valérie CHEVALLIER, Mme Sabrina DANIEL-CALONNE, Mme Sandrine LABASTE, Mme Ludiwine MOUNEYRES, Mme Céline SÉGAUT  
M. Pierre-Mickaël BESSON, M. Éric BRÈTHES, M. Gérard CARRÈRE, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. Jérémy PERROU, M. Michel VALEN

**Absents :** Mme Aurélie DESCOURS, Mme Sonia LIHAN, M. François DEFALQUE,

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**  
M. Vincent LOUBÈRE a donné pouvoir à M. Éric BRETHES,  
M. Vincent VILARD a donné pouvoir à M. Jérémy PERROU

**Secrétaire de séance :** M. Michel VALEN

**Délibération n°20240704\_1 :**

Affectation F.E.C. 2024 – Construction d'un colombarium

Suite à la répartition de la dotation du Fonds d'Équipement des Communes (F.E.C.) accordée par le Conseil Départemental aux communes du canton pour l'année 2024, il a été convenu qu'un crédit de **6 413 €** serait mis à disposition de la commune d'Ychoux.

Monsieur le Maire expose la nécessité de construire un colombarium supplémentaire.

Ceci étant exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'affecter cette subvention à la construction d'un colombarium au cimetière d'un montant total de 10 680 € T.T.C.

Les crédits seront inscrits au Budget Communal à l'article 1323.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme, à YCHOUX, le 5 juillet 2024.

Le Secrétaire,

Michel VALEN

Le Maire,

Vincent CASTAGNÈDE